L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

ÉDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

Un An	$3 00
Six Mois	1 50
Quatre Mois	1 00

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger ;

Un Bulletin Maritime ;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans ;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans

Un Bulletin Financier ;

Un Bulletin Commercial ;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer.

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

L'EDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe

Bureaux et Ateliers,

323 RUE DE CHARTRES.

Entre Conti et Bienville

23 - CHARTRES - 323

L'EDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe

Bureaux et Ateliers,

323 RUE DE CHARTRES.

Entre Conti et Bienville

VENTES A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE

LE "EAGLE WAREHOUSE,"

Connu à la "Wogan Sugar Refinery," rue Nord Peters entre l'avenue Lafayette et la rue Port, terrain de sur 140 pieds. Faisant face au fleuve et aux voies de chemins de fer.

Marie E. Gauche vs Malvina Gauche et al.

No 71,375—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis encanteur — Bureau 134 rue Carondelet MARDI le 22 décembre 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu le 1er novembre 1903 et signé le 17 novembre 1903, par l'Hon Geo. H. Théard, juge de la susdite cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir :

La propriété connue comme le "Eagle Warehouse", située dans le Troisième District de cette ville, consistant de deux (2) lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations et dépendances qui s'y trouvent, désignés comme lots 1 et 2 dans l'îlet borné par les rues Levée (maintenant N. Peters), Victory (maintenant Decatur), Port et Enghein (maintenant l'avenue Lafayette), sur un plan fait par A. Pastening le 5 avril 1884, déposé en l'étude d'Adolphe Boudousquie, notaire en cette ville, lesquels lots mesurent chacun 34 pieds 1 pouce, plus ou moins, de face à la rue Levée, et trente quatre (34) pieds 1 pouce, plus ou moins dans le fond avec une profondeur de 140 pieds plus ou moins. Bien située, façade au fleuve avec facilité de chemin de fer et certain augmentation en vaut.

Conditions — Un tiers ou plus et la balance en 1, 2 et 3 ans, la portion de crédit s'il y en a du dit prix devant être représentée par billet ou billets de l'acquéreur à son propre ordre et endossés en blanc et paraphé par le notaire faisant la vente, ledit billet ou billets devant porter intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date payable annuellement et 10 pour cent honoraires d'avocat, le dit partage et vente devant être fait avec un pacte de non aliénando et les hypothèques usuelles et contumières et clauses d'assurances et de sécurité; 10 pour cent comptant du prix d'adjudication au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant C. T. Soniat, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Merrick et Lewis, avocats.

21 nov—21 22 29—déc 6 13 20 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de Maison et Effets Mobiliers.

SUCCESSION DE MRS MARY NICKERSON, VEUVE DU DEFUNT JUSTIN NICKERSON.

No 71,954—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS DANZIGER & TESSIER, J. C. Denis encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—

LUNDI LE 30 NOVEMBRE 1903 à 11 heures à midi sur les lieux.

1714 rue Hopital, entre les rues Claiborne et Derbigny.

Il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C, daté le 12 nov. 1903, dans l'affaire ci dessus intitulée—

Un lot d'effets mobiliers, meubles etc. incluant plusieurs pièces antiques, le tout d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

19 nov - 19 22 29 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

BON COTTAGE SIMPLE,

1714 RUE HOPITAL,

Entre Claiborne et Derbigny.

Succession de Mme Mary Nickerson, veuve du défunt Justin Nickerson.

No 71,954— Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, Encanteur —Bureau No 134 rue Carondelet.

MARDI LE 22 DECEMBRE 1903

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C, daté le 12 novembre 1903, et d'un autre ordre daté le 18 novembre 1903, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Hôpital, Claiborne et Derbigny, mesurant en mesure américaine 21 pieds 3 pouces 6 lignes de face à la rue Hôpital sur 124 pieds 8 pouces 2 lignes de profondeur, étant partie du lot original 5et assessé comme partie du lot No 7. Les améliorations comprenant un cottage simple en bois, contenant environ 6 chambres, cabinet, galerie, citerne, hangar, etc., désigné par le No 1714 rue Hôpital. Dans un bon voisinage près de plusieurs agréments.

Conditions—Comptant — 10 pour cent au moment de l'adjudication, et l'acquéreur devant payer les taxes de 1903. L'acte de vente pardevant J. Lantenschlaeger, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Benjamin Dry, avocat.

19nov—19 22 29—déc 6 13 20 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Sur la Ligne de la Reserve Navale.

Quatre Bons Lots de Terre.

Succession de Frank Peters.

No 71,361—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, encanteur, bureau No 134 rue Carondelet,—MARDI, le 15 décembre 1903, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, daté le 20 octobre 1903 dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir :—

Quatre certains lots de terre situés dans le Cinquième District de cette ville, au delà de la ligne de la réserve navale, désignés sur un certificat d'arpentage par C. Lucas Levis, député voyer de ville comme lots A, B et Nos 52 et 53 et mesurant comme suit : Le lot A étant d'une forme triangulaire 24 pieds de long de la ligne de la propriété de la succession de M. Trépagnier sur une profondeur sur une ligne moyenne contigue à la réserve navale de 30 pieds 6 pouces 3 lignes et 85 pieds sur la ligne du lot B, la ligne de côté se joignant dans le fond. Le lot B mesurant 13 pieds 6 pouces de face à la manche deux 48 pieds de largeur dans le fond, contigu à la propriété de la succession de M. Trépagnier sur une profondeur de 170 pieds sur la ligne du lot No 52 et de 85 pieds sur la ligne du lot A et 90 pieds 8 pouces 7 lignes sur la ligne de la réserve navale. Les lots 52 et 53 ont chacun 15 pieds de face à la manche sur une profondeur entre lignes parallèles de 170 pieds.

CERTAINS DAUMONIER EN VALEUR

Conditions — Un tiers ou plus comptant à son choix de l'acquéreur et la balance en 1 et 2 ans en billets de banque portant la même date, indéfinitivement stipulant 7 pour cent d'intérêt par an à partir de la date jusqu'au paiement devant être garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue les taxes d'Etat de l'année devant être acquittées par les acquéreurs et plus et améliorations du prix de l'adjudication, les actes de vente devant contenir les stipulations usuelles de 10 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès et toutes les clauses usuelles et contumières de sécurité. 10 pour cent au moment de l'adjudication. Les actes de vente pardevant F. J. Drei fous notaire aux frais des acquéreurs.

14 nov—14 15 22 29 dec 6 13 15

JULES ANDRIEU.

—Recommandé de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES.

913 rue Gravier

VENTES A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Mary Gold et son mari.

No 71,464 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS DANZIGER & TESSIER, Encanteurs — Bureau 134 rue Carondelet—SAMEDI, le 26 décembre 1903 à 11 heures à midi il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C daté le 20 novembre 1903, dans l'affaire ci-dessus intitulée:

Un certain lot de terre situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Clark, Bienville, Conti et Tonnelier Hagan désigné comme lot 12 et mesurant 30 pieds 10 pouces de face à la rue Conti sur 149 pieds 4 pouces 4 lignes de profondeur.

Conditions — Comptant L'acquéreur devant payer les taxes de 1903; au dessus du prix de l'adjudication 10 pour cent au moment de l'adjudication, l'acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire aux frais de l'acquéreur.

24 nov - 24 29 —déc. 6 13 20 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Résidence Simple à un Etage, avec Mansardes, 914 N. Roman.

Entre les Rues St Philippe et Dumaine.

Joseph Fortier et als vs Ferdinand Fortier et als.

No 71,006—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS DANZIGER & TESSIER — J. C. Denis, encanteur, bureau 134 rue Carondelet MARDI, le 1er décembre 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 20 octobre 1903 et signé le 26 octobre 1903 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans affaire ci dessus intitulée, la propriété ci après décrite à savoir :

Un certain lot de terre situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Roman, Dumaine St-Philippe et Derbigny désigné comme lot No 14 sur un plan fait par J. A. D'Hemecourt, député voyer, et annexé à un acte passé par devant Ant. Abat, notaire en cette ville, lequel lot mesurant 23 pieds 5 pouces de face à la rue Roman sur une profondeur de 127 pieds 7 pouces 1 ligne s'élargissant 6 pieds 7 pouces, à une profondeur de 67 pieds 7 pouces 1 ligne ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent comprenant une résidence en bois à un étage avec mansard, de et une bâtisse dans le fond, à deux étages contenant dans les deux bâtisses 8 chambres cabinet, deux citernes etc., et désigné par le No 914 rue Roman. Un bon placement.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en 1 et 2 ans en 1 an, le tout à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit s'il y en a, devant être représentée par des billets de l'acquéreur portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement. Seul, l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité incluant 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, la propriété devant être assurée et la police transférée. L'acte de vente devant être passé pardevant John C. Davey, jr., notaire aux frais de l'acquéreur, lequel doit assumer les taxes de 1903, en plus au-dessus de son enchère et devant déposer avec l'encanteur au moment de l'adjudication 10 pour cent du prix d'achat.

John F. C. Waldo, avocat.

31 oct—31—nov 1 8 15 22 29—déc 1

E. A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, le 1er décembre 1903 à midi, La Résidence à deux étages, 1923 rue Rousseau, entre les rues Ste Marie et St André.

Succession de William Weolledge.

No 59,532—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR E. A. CARRERE, Encanteur—Bureau No 806 rue Peridido, près de la rue Carondelet, MARDI, le 1er décembre 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre issu, daté et signé le 25 octobre 1903, par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. Fred D. King, juge de la Division B, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Rousseau, St André, Ste Marie et St Thomas, (autrefois rue Fulton). Ledit lot étant désigné par le No 3 sur un plan par C. T. Zempel, député voyer de ville, le 15 avril 1883, et annexé pour référence à un acte par devant William Christy, le 11 février 1884, lequel dit lot mesurant 31 pieds de face à la rue Rousseau, 28 pieds 10 pouces et 2 1/2 lignes de largeur dans le fond sur 181 pieds 7 pouces de profondeur sur la ligne de côté se divisant du lot No 2 et 176 pieds 6 pouces sur la ligne de divisant du lot No 4, le tout en mesure américaine. Les améliorations sont connues comme le No 1923 rue Rousseau et comprennent une résidence simple en bois à deux étages couverte en ardoises et retirée de la rue, contenant quelques 6 chambres, hangar, etc.

Termes et conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1903 en plus et au dessus du prix de la vente. L'acte de vente pardevant J. A. Grasser notaire aux frais de l'acquéreur. Un dépôt comptant de 20 0/0 au moment de l'adjudication pour hier la vente. M. D. Dentry, avocat.

E. A. CARRERE, Encanteur.

1 nov—1 8 15 22 29 30—dec 1

CHARBON.

Charbon Pittsburg.

Charbon Alabama.

Charbon Anthracite.

Coke de Gaz et Fonderie.

W. G. COYLE & CIE.,

323 RUE CARONDELET,

Coin Union. Phones 311 et 42

Cour succursale, 4716 rue Magasins

Coin Valence Phone 16

Procurez-vous une Bouteille

D'EAU D'ABITA

Pétillante et Carbonisée et vous en voulerez une caisse.

Piquante moussense et jamais fade, la meilleure eau de table mise en bouteille.

ABITA SPRINGS WATER CO., L'TD.

Phone 2000.

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York

Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

VENTE A L'ENCAN.

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

FOIN FOIN. FOIN.

Pour le compte de qui cela peut concerner.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur—Bureau, No 732 rue Commune LUNDI, le 30 novembre 1903, à 11 heures A. M., au dépôt du "M. L. & T. R. R. & S. S. Co", à l'enclognure des rues Lafayette et Delta, et immédiatement après à l'enchère publique, il sera vendu 5 cars de chemin de fer chargés de foin comme suit.

1 car chargé de foin S. P. No 60, 70 Bx M. L. & T. 3 663, consigné à l'ordre de W. C. Edmundson à G. J. Pleasants.

T. N. O. No 31 335 consigné à T. J. Warton.

K. P. Cal. 60 078 consigné à J. T. Gibbons.

K. S. 14,151 consigné à E. Hall sept. Co Benedict Com. Co porteur de "B. L." délivré à T. J. McKoy.

K. C. P. G. 386 consigné à Benedict Com. Co.

Conditions—Comptant sur les lieux.

21 nov 21 25 30

Macon & Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE

Une grande occasion pour placement ou spéculation dans un des quelques lots de terre qui reste, près des avenues St Charles et Louisiana

Mme Louise Hincks vs Mme John Henderson et als.

No 70,166—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 138 rue Carondelet — JEUDI, le 17 décembre 1903, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 19 octobre 1903 et signé le 23 octobre 1903, par l'Hon George H. Theard juge de la susdite cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite à savoir :

Un certain îlet de terre situé dans le Quatrième District de cette ville désigné par le No 336 borné par les rues Howard, Liberté, Harmonie et Pleasant ou Toledano mesurant, plus ou moins 302 pieds 9 pouces et 3 lignes à la rue Toledano ou Pleasant 302 pieds 2 pouces et 3 lignes à la rue Harmonie 124 pieds 11 pouces et 3 lignes à la rue Liberté et 106 pieds 2 pouces et 6 lignes sur la rue Howard.

Ceci est un des quelques îlets de terre qui restent dans cette section de la ville. C'est offre une grande occasion pour spéculation ou placement car il peut être subdivisé en lots, lesquels se peuvent être détachés avec profit.

La propriété est à un îlet de l'avenue de la Louisiane et à quelques îlets de l'avenue St-Charles et à un chemin de fer électrique sur la rue Howard.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un crédit de un et deux ans représenté par des billets de l'acquéreur portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement final. Ledite balance devant être garantie par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue. Ladite hypothèque devant contenir en plus toutes les autres clauses usuelles de sécurité incluant une stipulation de 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès sur les billets. 10 pour cent comptant du prix d'achat de l'acquéreur au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant Jeff. C. Wendel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Fenner, Henderson & Fenner, avocats pour le plaignant.

McCloskey & Benedict, avocats pour les défendeurs

15 nov—15 22 29—déc 6 13 17

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Choix pour Résidence.

Voisinage Attrayant et Agréable.

Cottage élevé de terre et confortable, avec trois beaux et vastes terrains.

No 1204 rue Ste-Marie à l'encoignure de la rue Camp.

Succession de Joséphine A. Toma.

No 59,099— Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, Encanteur, bureau No 727 rue Commune—MARDI, le 8 décembre 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement rendu le 19 octobre 1903, et signé en cour ouverte le 23 octobre 1903 par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A dans l'affaire de la succession de Joséphine A. Toma et pour effectuer un partage, il sera vendu à l'enchère publique à savoir :

Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Ste Marie, Camp, Chestnut et St André désignés par les Nos 1 2 et 3 sur un plan fait par A. De Armas, voyer, daté le 15 novembre 1891, et d'après lequel dit plan lts mesurent en mesure américaine comme suit :

Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Camp et Ste Marie, mesurant 28 pieds 10 pouces de face à la rue Ste Marie, 45 pieds de largeur dans le fond ou plus s'il y en a, 136 pieds 3 pouces de profondeur sur la ligne le divisant du lot No 2 et 138 pieds 8 pouces et 5 lignes de face et profondeur sur la rue du Camp, moins un empiètement sur la ligne du fond dudit lot de 1 pied 7 pouces et 1 ligne de face à la rue du Camp sur 10 pieds 8 pouces et 4 lignes de profondeur.

Les lots Nos 2 et 3 ont chacun 28 pieds 10 pouces et une ligne de face à la rue Ste Marie sur la même largeur dans le fond sur les profondeurs suivantes : le lot No 2 à 136 pieds 3 pouces sur la ligne le divisant du lot No 1 et 135 pieds 9 pouces, sur la ligne du lot No 3, et ledit lot No 3 à la dernière profondeur mentionnée sur la ligne du lot No 2 et 135 pieds, 2 pouces sur la ligne du lot No 4.

Les améliorations comprenant un vaste substantiel et commode cottage-résidence élevé, désigné comme le No municipal 1204 rue Ste Marie, et contenant un vaste salon, salle à manger, office, cuisine etc., grandes chambres à coucher bien aérées chambre à bain avec latrine potentielle, ventilée et autre etc. Le soubassement est bien paré, suffisamment élevé pour être utilisé pour diverses choses, gas et waterworks, citerne et hangars dans le fond, la propriété est embellie par une belle pelouse sur la façade et le côté, vaste terrain dans le fond suffisant pour améliorations additionnelles si cela est nécessaire.

Conditions — Un quart ou plus comptant, la balance devant être payée en un, deux et trois ans, et affectée par trois billets garantis par lien de vendeur et privilège et toutes les clauses de sécurité avec 7 0/0 d'intérêt par an; un acquéreur a son option peut payer le tout comptant. L'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur pardevant Conrad G. Collins notaire. Un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat requis au moment de l'adjudication.

W. S. Benedict, Mark M. Boatner et O. H. Simpson avocats.

25 oct—25—Nov 1 8 15 22 29—dec 8

Marshall J. Smith — John D. Pearce — Walter J. Ferguson

Marshall J. Smith & Co.

Etablis en 1871.

Agence Générale d'Assurance.

Marine Feu. Risques Accident. Responsabilité des Employés Responsabilité générale et Collection des Ouvriers.

309 RUE BARONNE Nouvelle Orléans La.

REPRESENTANT	Actif
Ins. Co. of North America Phila	$10,664,183 50
Providence Washington Ins. Co., Providence R. I.	2 359 469 56
Williamsburg City Fire Ins. Co., New York	2.390 737 49
Greenwich Ins. Co., New York Marine	2 174 546 53
St Paul Fire and Marine Ins. Co. St Paul Mpn Marine	3 324 200 83
Western Assurance Co. Toronto Can., Marine	2,387.922 34
London Guarantee and Accident Co., London Eng	2,010,111 49
Boston Ins. Co. Boston Mass. Marine	3 702 962 48
Royal Exchange Assur. Fire Marine Ins. Co. Marine	4 714 258 20
Insurance Marine	474 34. 64

1er sept—3m—mar ine dec

VENTES A L'ENCAN.

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE IMPORTANTE DE PROPRIETES FONCIERES De Valeur,

Consistant en Magnifiques Sites pour Manufactures,

Lots de Terre, Sites de Choix pour Résidences,

Cottages Simples et Doubles,

POUR EFFECTUER UN PARTAGE.

Dans l'affaire de Pierre Mazoué, Alexandre Mazoué, John Paul Mazoué, Noel Peter Mazoué et Mlle Emma Frances Mazoué versus Blanche Jacquet.

No 71,717— Cour Civile de District et pour la Paroisse d'Orléans—Division E.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, encanteur—Bureau No 727 rue Commune—JEUDI, le 17 décembre 1903 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement rendu en cour ouverte le 5me jour de novembre 1903, et signé en cour ouverte le 11me jour de novembre 1903 dans l'affaire de Pierre Mazoué, Alexandre Mazoué, John Paul Mazoué, Noel Peter Mazoué et Mlle Emma Frances Mazoué versus Blanche Jacquet, il sera vendu à l'enchère publique—

1° Cinq certains lots de terre situés dans le Premier District de cette ville dans l'îlet bornés par l'avenue Tulane, l'avenue Carrollton, St James, maintenant Bienville et rue Olivier désignés comme lots A, B, C, D, E sur un plan par Charles Del Isle, voyer, daté le 29 octobre 1903, et mesurant comme suit : le lot A mesurant 30' 5" 4" de face à l'avenue Tulane 30 de largeur dans le fond, 110' 4" de profondeur sur la ligne du lot B, et 115' 1" 2" de profondeur sur la ligne de côté le plus près de la rue Olivier. Le lot B mesurant 30' 5" 4" de face à l'avenue Tulane 30 de largeur dans le fond, 110' 4" de profondeur sur la ligne du lot C et 115' 1" 2" de profondeur sur la ligne de côté le plus près de la rue Olivier. Le lot C mesurant 30' 5" 4" de face à l'avenue Tulane 30 de largeur dans le fond, 110' 4" de profondeur sur la ligne du lot D et 115' 1" 2" de profondeur sur la ligne de côté le plus près de la rue Olivier. Le lot D mesurant 30' 5" 4" de face à l'avenue Tulane, 30 pieds dans le fond 93' 4" sur la ligne contigue au lot C et 93' 10" sur la ligne du lot E. Le lot E mesurant 34' 1" 2" de face à l'avenue Tulane 93' 10" sur la ligne du lot D et 87' 5" 4" sur la ligne de côté le plus près de la rue Pierce. 26' 5" dans le fond.

Ces magnifiques lots formant l'encoignure des avenues Tulane et Carrollton immédiatement vis-à-vis du Parc Athénée et seront vendus séparément.

2° Cinq certains lots de terre, ensemble avec tout ce les bâtisses etc., qui s'y trouvent, situés dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Commune (maintenant avenue Tulane), avenue Carrollton, les rues Ulloa et St James (maintenant Pierce) désignés comme lots 18 à 22 inclusivement, et mesurant comme suit : le lot 18 mesurant 30' 4" 2" de face à l'avenue Carrollton par 146' 5" sur la ligne de côté du lot 17, et 145' 3" 7" sur la ligne du lot 19. Le lot 19 mesurant 30' 4" 2" de face à l'avenue Carrollton, par 146' 2" 6" sur la ligne du lot 20. Le lot 20 mesurant 30' 4" 2" de face à l'avenue Carrollton par 137 et 1" sur la ligne du lot No 21. Le lot No 21 mesurant 30' 4" 2" de face à l'avenue Carrollton par 135' 6" 4" sur la ligne du lot 22. Le lot No 22 formant l'encoignure de l'avenue Carrollton et de la rue Ulloa mesurant 30' 4" 2" à l'avenue Carrollton par 135' 6" 7" de profondeur et façade à la rue Ulloa. Les améliorations comprenant un joli cottage résidence, bâtisses décurie etc., situé dans le fond du lot premièrement décrit et sera vendu en bloc.

3° Quatorze lots de terre situés dans le premier district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Commune, Ulloa, Napoléon (maintenant Hennessey) et Alexander et le nouveau Bassin ou la rue Julie désignés comme lots 1, 2, 3, 4, 5 et 20 à 28, inclusivement sur un plan par Pilié et Murray architectes daté le 29 mars 1893 et mesurant d'après le plan par Charles G. Del Isle, voyer, daté le 5 novembre 1903, comme suit : cent quatre vingt dix pieds, cinq pouces et cinq lignes de face au Nouveau Bassin ou la rue Julie trois cent trente six pieds trois pouces de face à la rue Alexander cent cinquante sept pieds deux pouces et trois lignes de face à la rue Ulloa par quatre cent quarante trois pieds sur la ligne de côté le plus près de la rue Napoléon. Ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent comprenant un joli cottage résidence, grande bâtisse décurie, dépendances etc. Cette splendide propriété est une des plus belle située pour un grand usage manufacture exigeant une grande étendue ou spéculation etc., à proximité de l'avenue Carrollton et diagonalement vis-à-vis des moulins de la Ruddock Orleans Cypress Co.

4° Un certain îlet de terre immédiatement dans le fond du précédent, dans l'îlet borné par les rues Napoléon maintenant Hennessey, Ulloa, Alexander et D'Hémécourt, composé de 26 lots numérotés de 1 à 26 inclusivement, sur un devis par Charles Del Isle, daté le 10 octobre 1903 et mesurant comme suit : Les lots 1 et 2 mesurant chacun 25' 1" 2" de face à la rue Napoléon par 125 pieds de profondeur, les lots 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10, mesurant chacun 29' 1" 2" de face à la rue Napoléon sur 125 pieds de profondeur. Le lot No 11 formant l'encoignure des rues Napoléon et D'Hémécourt et mesurant 29' 1" 2" de face à la rue Napoléon sur 125 pieds de profondeur. Les lots 12 et 13 mesurant chacun 32' 2" 3" de face à la rue D'Hémécourt par 159' 10" 3" de profondeur. Le lot 14 formant l'encoignure des rues d'Hémécourt et Alexander et mesurant 29' 1" 2" de face à la rue Alexander par 125' 0" 1" de profondeur, les lots 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21 et 22 mesurant chacun 29' 1" 2" de face à la rue Alexander par 125' 0" 1" de profondeur. Les lots 23 et 24 mesurant chacun 29' 1" 2" de face à la rue Alexander par 125 pieds et une ligne de profondeur. Les lots 25 et 26 mesurant chacun 32' 2" 3" de face à la rue Ulloa par 159' 10" 3" de profondeur ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent comprenant cottage résidence, bâtisses décurie et etc.

5° Un certain îlet de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Rompart, St Claude, Ste Anne et Dumaine formant l'encoignure des rues Dumaine et St Claude désignés par les No 1 et mesurant 29 pieds de face à la rue Dumaine sur 75 pieds de profondeur entre lignes parallèles et façade sur la rue St Claude. Les améliorations portantes Nos municipaux 1138-1140 rue Dumaine consistant en un joli et confortable cottage double rapportant de beaux revenus, à proximité de tous les agréments lignes de chars électriques etc.

Conditions de la vente. Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance payable en un et deux ans, en billets portant 8 pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale. L'acte de vente devant contenir la clause de non aliénation et vente sans garantie et 5 pour cent honoraire d'avocat en cas de procès pour en forcer le paiement des billets ou de quelque autre partie et toutes les autres clauses usuelles dans un acte de vente. L'acquéreur devant assurer les améliorations jusqu'au montant de la portion de crédit et de transférer la police au porteur des billets et de déposer avec l'encanteur dix pour cent du prix au moment de l'adjudication. Les actes de vente au frais des acquéreurs pardevant JOSEPH BACHET notaire.

N. VIGNAUD avocat pour les plaignants.

JOHN G. ROBIN avocat pour la défenderesse.

15 nov—15 22 29—déc 6 13 16 17

Succession de Henry Levy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 72 084—Division E—Attendu que Isaac Levy, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Henry Levy décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONSELL, Greffier E. M. Cana avocat.

19 nov—19 23 26

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur dans le Premier District.

J. C. Perkins vs H. C. Green.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 57 112—En vertu d'un writ de fieri facias contre Mme Lizzie Holmes défendant en rôle et en faveur de H. C. Green plaignant en rôle à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le "JEUDI 31 décembre 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Une certaine portion de terre dans l'îlet borné par les rues Dante, Sycamore Camellia et Mobile, laît la portion de terre étant une portion du lot No 9 faisant face à la rue Dante commençant à cent soixante douze pieds de l'encoignure des rues Dante et Sycamore et courant vers la rue Mobile ayant trente cinq pieds de face sur ce côté inclusivement les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et en dépendent.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Rufus E. Foster, avocat pour le plaignant.

21 nov - 21 27—déc 4 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE

Jessie C. Werner vs Mme Mary Holly

Veuve par premier mariage de John Quave, veuve par second mariage de Domingo Negrotto Sr. et femme par troisième mariage de Frederick Bork et Frederick Bork son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 72 615 En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 31 décembre 1903, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir

Tous les droits, titres, intérêt et propriété, étant une moitié indivise de Mme Mary Holly, veuve en premier mariage de John Quave, veuve en deuxième mariage de Domingo Negrotto Sr, et femme en troisième mariage de Frederick Bork, dans et aux propriétés ci-après décrites, à savoir :

Premièrement — Six certaine lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies privilèges et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant et situés dans le Premier District de cette ville, et bornés par les rues Monroe Léonidas et Dix Septième et Canal de la Nouvelle Orléans, lesquels lots sont désignés par les Nos deux, trois, quatre, cinq, six et sept et mesurant comme suit : Le lot No deux mesurant soixante pieds de face au Chemin Coquille sur une profondeur de cent soixante douze pieds.

Le lot No trois mesurant soixante pieds de face au Chemin Coquille sur une profondeur de deux cent quatre pieds, le lot No quatre mesurant soixante pieds de face au Chemin Coquille sur une profondeur de cent vingt pieds, le lot No cinq mesurant soixante pieds de face au Chemin Coquille et formant l'encoignure de la rue Monroe et du Chemin